



KINE2M1

2023 - 2024

KINE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de kinésithérapie et réadaptation, tel est le défi que le diplômé master en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain, le diplômé en kinésithérapie et réadaptation aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel. Il aura acquis la capacité à:

- A. Analyser une situation de santé (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes en kinésithérapie et réadaptation;
- B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié en kinésithérapie et réadaptation afin d'améliorer ou conserver la santé individuelle ou collective, de mettre en œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;
- C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé (patients, professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé);
- D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel;
- E. Agir en tant que Master en kinésithérapie et réadaptation universitaire, de manière rigoureuse, déontologique et éthique.

De plus, il aura entamé un processus d'expertise dans une des qualifications particulières telles que définies dans la loi du 25/4/2014 (http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm)

2. Compétences et acquis au terme de la formation

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- 1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la kinésithérapie et réadaptation.
 - 1.1. Énoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales et dans la formation spécifique à la kinésithérapie et réadaptation).
 - 1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique dans ces domaines.
 - 1.3. Exercer sa propre activité en kinésithérapie et réadaptation dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.
 - 1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).
- 2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.
 - 2.1. Identifier les besoins des patients en kinésithérapie et réadaptation (amont de l'action).
 - 2.2. Organiser l'intervention en kinésithérapie et réadaptation en l'adaptant aux besoins des patients par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).
 - 2.3. Évaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyser ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.
- 3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention en kinésithérapie et réadaptation, aux caractéristiques des interlocuteurs (patients et professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).
 - 3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation).
 - 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.
 - 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).
- 4. collaborer avec les autres professionnels de la santé pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.
 - 4.1. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.
- 5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.
 - 5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.
 - 5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec la kinésithérapie et réadaptation.
 - 5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.
- 6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de la législation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

- 6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.
- 6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation.
- 6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Robert Hardwick Sophie Patris Gregory Reychler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Formation personnalisée

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	FR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	---	---------------------------------

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

KINE2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- 0335Tm [98682condit mm acqsf0 g ndre cau0 -1 0 153.96299734 Tm [99225

Diplômés du 2° cycle universitaire



RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de master en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs variés: cours magistraux, tutorat, monitorat, travaux pratiques, stages.

A côté d'un complément de formation en sciences, l'étudiant confronte ses acquis théoriques et pratiques à la réalité du stage en milieu hospitalier, entamé en 3ème année de bachelier (4 mois) et poursuivi au cours de cette année de master. Le mémoire lui offre l'opportunité d'un approfondissement dans un domaine particulier de la kinésithérapie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les stages cliniques.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la FSM entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master en kinésithérapie et réadaptation donne accès au master en sciences de la motricité - orientation générale.

Cette formation de 120 crédits pourra être réalisée en seulement une année d'études supplémentaire. Elle permet une spécialisation, soit en recherche par le biais d'une finalité approfondie, soit en kinésithérapie en neurologie adulte ou en kinésithérapie musculo-squelettique par le biais d'une finalité spécialisée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Julie Duque](https://uclouvain.be/repertoires/julie.duque) (<https://uclouvain.be/repertoires/julie.duque>)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](https://uclouvain.be/repertoires/patrick.henriet) (<https://uclouvain.be/repertoires/patrick.henriet>)
- Secrétaire de Jury: [Julie Duque](https://uclouvain.be/repertoires/julie.duque) (<https://uclouvain.be/repertoires/julie.duque>)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.ugeux) (<https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.ugeux>)